



Nuisance, travaux chez le propriétaire

Par **Lucassan**, le **06/10/2021** à **11:20**

Bonjour, Mon propriétaire, qui est aussi mon voisin, est en travaux depuis fin juin (donc un peu plus de trois mois, et ce n'est pas fini). Il m'ont effectivement prévenu, la veille) que cela sera bruyant. Je leur ai demandé de respecter la pause méridienne, afin de me permettre de manger au calme à midi, mais mais cela n'a pas été respecté. Je mange donc avec le bruit de perceuse et autres dans mon dos. De même, il était impossible pour mes enfants de faire la sieste. Les travaux occasionnaient aussi beaucoup de poussières, souvent du ciment, qui rendait ma terrasse inexploitable. J'ai même dû vivre les portes fermées pendant des semaines. L'entreprise est aussi intervenue dans ma cour, pour régler un problème d'étanchéité (l'intervention était prévue pour une semaine). Ils m'appellent la veille pour me demander de déplacer mes plantes et mon mobilier de jardin (trop lourd pour moi). 3 semaines plus tard, ils terminent l'intervention dans ma cour. La propriétaire affirme qu'ils ne sont pas dans l'obligation de tout remettre en place. Passons pour le bruit et la poussière. Mais que je sois obligé de tout remettre en place après leurs travaux et tout ce désagrément... est-ce normal ? Merci pour votre attention et vos conseils.

Par **Zénas Nomikos**, le **08/10/2021** à **14:20**

Bonjour, si vous êtes en copropriété vous auriez pu vous adresser au syndic afin de faire respecter le règlement de copro.

Par **morobar**, le **09/10/2021** à **09:50**

Bonjour,rnrnL'entreprise n'avait aucun droit à pénétrer chez vous, de même que votre propriétaire.rnrnMême pour peindre les murs en or et argent.

Par **Lucassan**, le **11/10/2021** à **11:51**

Helas, il n'y a pas de copropriété: ma maison a été construite au dessus de celle de la propriétaire.rnrnrnrnpour ce qui est de l'intervention dans ma cours, je leur ai accordé l'accès, par bon sens, puisqu'elle disait qu'il y avait des infiltration chez elle, ce qui est effectivement désagréable.rnrnCependant, je ne m'attendais pas à ce qu'il refeusent de tout remettre en place. et les planches de bois qu'ils ont laissé dans le jardin: je ne vais quand même pas louer un camion pour le jetter à la déchetterie...

Par **Amabella Martel**, le **26/10/2021** à **10:40**

Bonjour,rnrnPourquoi ne pas réclamer a votre propriétaire l'ampleur du travail a effectué après leur passage?rnrnAprès tout, les incidents que vous subissez ne sont pas particulièrement de votre faute.